

AVIS SUR SITE INTERNET DU PROJET DE TRAITE DE FUSION

SOCIETE ABSORBANTE

Société BIOMEDYS

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de biologistes médicaux au capital de 237.739 euros

Siège social : 509 Avenue du 8 Mai 1945 – 69300 CALUIRE ET CUIRE

RCS LYON 433 021 185

SOCIETE ABSORBEE

SPFPL UNILIANS

Société de participations financières de profession libérale sous forme de société par actions simplifiée au capital de 2.098 euros

Siège : 509 Avenue du 8 Mai 1945 – 69300 CALUIRE ET CUIRE

RCS LYON 823 329 842

ACTIF APPORTE : 13.642.925 euros

PASSIF PRIS EN CHARGE : 13.276.191 euros

ACTIF NET APPORTE : 366.734 euros

EFFET FISCAL DE LA FUSION : 26 Avril 2018

REMUNERATION DE L'ACTIF NET APPORTE : création à titre d'augmentation de capital de 8.007 actions nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune de la société absorbante, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 3,82 actions de la société BIOMEDYS pour une action de la société SPFPL UNILIANS

PRIME DE FUSION : 358.727 euros

TRAITE DE FUSION : en date du 22 mars 2018 déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON le 23 Mars 2018